

1831 - 1907

Eugène Poubelle

Caen



Le préfet Poubelle a institué à Paris le ramassage des ordures ménagères. Il est originaire de Caen où il fit ses études de droit.

Préfet de la Seine, Eugène Poubelle veut améliorer l'hygiène des foyers de la capitale. Le 24 novembre 1883, il signe l'arrêté qui oblige les propriétaires parisiens à fournir à chacun de leurs locataires un récipient muni d'un couvercle. Le préfet Poubelle a prévu dimension et contenance des récipients à déposer le matin de bonne heure, qui seront vidés dans de grands tombereaux.

Le haut fonctionnaire a aussi imaginé une collecte séparée. Avec trois boîtes : une pour les matières putrescibles, une pour les papiers et les chiffons, et une dernière pour le verre, la faïence ou les coquilles d'huîtres. La collecte sélective n'est pas une invention récente !

Les Parisiens, au nombre de deux millions à la fin du XIX^e siècle, prennent rapidement l'habitude de désigner les réceptacles à ordures du nom de leur préfet. La définition de la « **poubelle** »

est insérée en 1890 dans le supplément du *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*.

Fort de son succès qui mettra de nombreuses années à s'étendre à d'autres villes, le préfet Poubelle est également à l'origine de la mise en route du tout-à-l'égout parisien.

Un tout petit bout de rue dans le XVI^e arrondissement de Paris honore le préfet Poubelle. À Caen, aucune rue, ni ruelle ne porte son nom. C'est pourtant dans cette ville qu'est né Eugène Poubelle le 15 avril 1831 dans une famille bourgeoise. Il y fait ses études de droit, y démarre sa carrière comme professeur de droit avant de partir dans la préfectorale : préfet des départements de la Charente, l'Isère, la Corse, le Doubs, les Bouches-du-Rhône, avant la Seine en 1883. Eugène Poubelle terminera sa carrière comme ambassadeur au Vatican.